

coup de sagesse depuis son départ du pays. Cela parut lui faire plaisir.... M. Dosquet doit aller voir son abbaye qui se nomme l'abbaye de Bresme qui est auprès de Soissons à une journée de Paris, laquelle est fort belle. Cette abbaye vaut 5000 francs, charges payées et lui rendra davantage dans la suite. C'est un fort bon morceau qu'il a attrapé. Cette abbaye est très bien bâtie, ce sont des moines prémontrés qui y sont."

M^{sr} Dosquet vivait en grand seigneur. On s'en aperçut en Canada par le nombre de ses domestiques et par le soin qu'il fit de se loger le mieux possible, soit dans le palais épiscopal, soit dans sa villa de Samos. A part les octrois qu'il sollicitait et obtenait de la Cour, et les revenus de son abbaye de Bénevent, il avait, je crois, des biens patrimoniaux. J'ai constaté moi-même qu'il était propriétaire d'une magnifique terre à Sarcelles, près de Paris, où se trouvait, il y a quelques années, le noviciat des Pères du Saint-Sacrement.

Quoique de faible santé, il sut prendre tant de précautions et fit tant de voyages favorables, qu'il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, ce qui est tout-à-fait suffisant pour un prélat qui était trop malade pour demeurer au Canada. M. De L'Orme écrivait en 1732 : "Voilà une grande ordination faite par M. Dosquet, comment n'est-il pas tombé malade ? car il est d'une santé très faible."

Comme après sa démission il demeura presque tout le temps à Paris, il eut souvent l'occasion de s'occuper des affaires de Québec et de rendre service soit aux évêques, ses successeurs, jusqu'à M^{sr} Briand inclusivement, soit aux chanoines. Il travailla aussi dans le diocèse de Paris. Le 24 février 1758, M. de la Corne écrivait : "M. Dosquet tient absolument la place, c'est-à-dire qu'il est son premier grand vicaire (de l'archevêque de Paris) des quatre qu'il a nommés."

(A suivre)

M^{sr} HENRI TÊTU